

Genre du véhicule Machine de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrique FAUN - FRISCH	Type F 2000 C	Fiche d'homologation N° CH 5320 05
---	-------------------------------------	------------------	---------------------------------------

Constructeur FAUN FRISCH BAUMASCHINEN GmbH, D-8900 Augsburg
 Identification sur la plaquette du constructeur "F 2000 C"
 devant le N° du châssis _____
 Plaquette constructeur à droite, au centre sur le chariot arrière
 N° du châssis à l'avant, à droite sur le chariot avant
 Identification du moteur "FBL 413F" à l'arrière en haut sur la soufflerie (plaquette)
 Importateur principal MBA Maschinen + Bahnbedarf AG, Kriesbachstr. 42, 8600 Dübendorf / autre importateur: MAVEG AG, 3250 Lyss
 Véhicule homologué 3 150 710

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydraulique, articulée, avec pompe de secours
 Transmission boîte sous charge avec convertisseur de couple
 Nombre de vitesses 4 Entraînement toutes roues
 Frein de service air comprimé/hydraulique (air comprimé= 1 circuit/hydrauliques= 2 circuits), à disques, sur toutes les roues
 Frein auxiliaire mécanique, à disque, sur l'arbre à cardan
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Réducteur -
 Contrôle 2 circuits par contrôle du niveau avec lampe-témoin

Moteur
 Marque DEUTZ Type FBL 413F
 Construction Y Temps 4
 Carburant D Position arrière
 Refroidissement air Course 8
 Alésage 125 Nombre cylindres 130
 Cylindrée 12756 CV-impôt 64,97
 Puissance en kW 162 (DIN) à V/min 2500
 Bruit à l'arrêt 79,0 dB/A à V/min 1875
 Silencieux 1 pot 1000 x Ø 250 mm **)
 Mesure des gaz Bacharach 2,0
 Déparasitage -

Carrosserie
 pelle
 Nombre de portes 1 ou 2 Compteur de vitesse -
 Ceintures sécurité av - ar
 Cale 400x200x230 mm Rétroviseurs gauche + droite
 Antivol -
 Nombre de places t 1 av _____ centre _____ ar _____
 Dimensions
 Longueur intérieur 7600 Empattements 3140
 Largeur 2900 Essieu double av _____ ar _____
 Hauteur 3500 Voies av 2050 ar 2070
 Porte à faux av 2560 Voies av _____ ar _____
 ar 1900 ar _____
 Distance volant - vers l'avant du véhicule 4200 Braquage α 10500 δ 10700

Poids
 avant 8640 arrière 9180 total 17820 +)
 Poids à vide _____
 Charge utile 8640 9180 17820
 Poids total 17820
 Poids garantis 18500
 Pneus 23,5 - 25 23,5 - 25
 Pny / bar 16 / 2,5 16 / 2,5
 Charge 12460 12460
 pour V max 50 50
 Jantes 19.50 x 25 19.50 x 25
 mécanique automatique
 Gar poids remorquable avec/sans frein _____
 Garantie poids de l'ensemble _____
 Poids remorquable testé _____
 Charge garantie sur le toit _____
 Vitesse maximale selon le constructeur 40 km/h
 testée 33,0 km/h à V/min 2600 au moteur _____ prise de force

Équipement §)	CR	(E)	
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	A	(E)	
Feux de position	R	(E)	
Feux rouges	S1	(E)	
Feux stop	i	(E)	
Climoteurs av			4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés av			I (E)
Feux de gabarit av	A	(E)	R (E)
Feux arrière de brouillard			
Feux complémentaires	1/ lampe de travail		
Eclairage plaque	1/ séparé, au centre		
Essuie-glace	1/ balai		
Avertisseurs	KLAXON CH 5 0701 04 avec/sans lave-glace		
	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	FAUN - FRISCH F 2000 C	
Homologation		
N°	CH	5320 05
Carrosserie	pelle	
Places	total 1	avant
Poids à vide	17820	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 64,97
Poids total	17820	Cylindrée 12756

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : poids total, largeur, distance volant - vers l'avant du véhicule.
- **) Insonorisation : tout le compartiment-moteur ainsi que le caisson d'aspiration d'air.
- +) Poids : avec pelle, contenu 3,0 m³.
- §) Équipement : des bavettes sont exigées derrière les roues avant et arrière; la hauteur des feux de croisement et de position, de l'éclairage de la plaque et la hauteur et la distance des clignoteurs latéraux depuis l'avant du véhicule sont admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 118 - vitesse maximale 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 138 - protection: sur les dents ou l'arête râcleuse de la pelle;
- 141 - assurer : la pelle en position de circulation; les commandes de la partie hydraulique de travail;
- 160 - montage : les feux prescrits.

Inscription dans l'autorisation spéciale:

- 14 - Les manoeuvres difficiles doivent être surveillées par une personne auxiliaire. De jour et lorsque les conditions de visibilité sont bonnes, la surveillance peut être assurée par le conducteur, au moyen de deux grands miroirs d'angles (d'au moins 300 cm²) fixés à l'avant du véhicule.

• Lieu et date de l'homologation Lyss, 11.+12.04.83
Sta/lin

Remplace FH du 11.+12.04.83
22.07.86 - autre importateur S4

Service fédéral d'homologation